



**Arrêté préfectoral
portant inscription au titre des monuments historiques
de l'aqueduc dit des sources de Fontfroide
à MONTREDON-DES-CORBIERES (Aude)**

Le Préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne,
Officier de la Légion d'honneur,
Commandeur de l'ordre national du Mérite

- Vu le code du patrimoine, livre VI, titres 1 et 2 ;
- Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;
- Vu l'avis de la commission régionale du patrimoine et de l'architecture de la région Occitanie en date du 13 décembre 2022 ;
- Vu les autres pièces produites et jointes au dossier ;

CONSIDÉRANT que l'aqueduc dit des sources de Fontfroide à MONTREDON-DES-CORBIERES (Aude) présente un intérêt d'histoire et d'art suffisant pour en rendre désirable la préservation en raison de la rareté de ce type d'ouvrage d'adduction d'eau datant de la fin de l'époque médiévale, conçu en 1495 pour l'alimentation en eau de la ville de Narbonne par les consuls de la ville et réalisé à partir de 1501, avec ses ouvrages entretenus et reconstruits au cours des siècles et particulièrement au XVIII^e siècle pour les montjoies, regards qui marquent le paysage par leur style et leur régularité

ARRÊTE

Art. 1er : Est inscrit au titre des monuments historiques l'aqueduc dit des sources de Fontfroide en totalité, avec ses aménagements et ouvrages visibles ou enterrés, comprenant canalisation, aqueducs, réservoirs, regards ou montjoies, maisons rouges, situé à MONTREDON-DES-CORBIERES (Aude) sur les parcelles suivantes :

Source du Duc : D 249

Source de Saint-Pierre-des-Clars : D 287 et 288

Source de l'Auriol : D 280

Montjoies sur les parcelles : D 294, 255, 277, 300, 301, 282, 287, 283, 284, 285, 275, 265, 266, 268 ; C 704, 707, 750, 699 ; AV 8 ; AS 9

Regards de niveaux : D 294

Maisons rouges : D 275, C 521

Aqueduc traversant le Rec de Veyret : non cadastré

Canalisation située sous les parcelles : D 294, 255, 633, 257, 294, 277, 300, 301, 280, 282, 287, 294, 285, 283, 275, 265, 266, 268, 750, 535 ; C 707, 704, 528, 527, 526, 697, 750, 843 ; AW 33, 10, 11, 37, 35, 15 ; AS 1, 2, 27, 7

tel que délimité en bleu sur les six plans annexés et appartenant à la COMMUNE DE MONTREDON-DES-CORBIERES 2 rue Albin Richou 11100 Montredon-des-Corbières enregistrée sous le n° SIREN 211102553 ; celle-ci en est propriétaire depuis une date antérieure à 1956.

Art. 2 : Le présent arrêté sera notifié au maire de la commune propriétaire, et, le cas échéant, à l'autorité compétente en matière de plan local d'urbanisme.

Art. 3 : Le secrétaire général pour les affaires régionales et le directeur régional des affaires culturelles sont chargés de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au fichier immobilier de la situation de l'immeuble inscrit et au recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

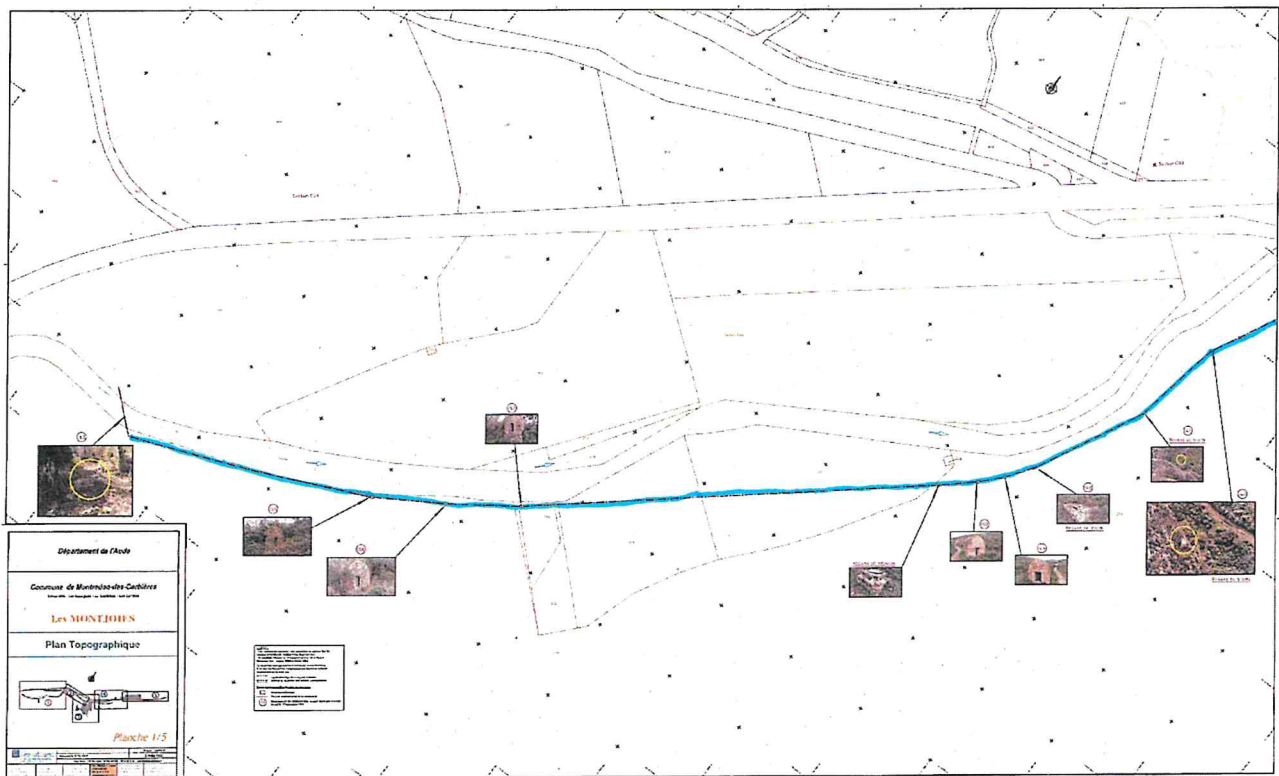
Fait à Toulouse, le - 3 MAI 2023

Le Préfet de la région Occitanie,

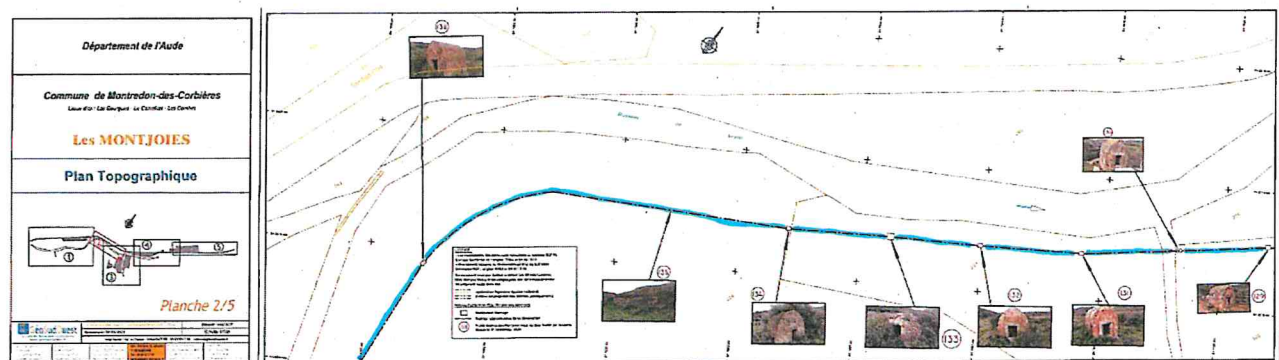


Pierre-André DURAND

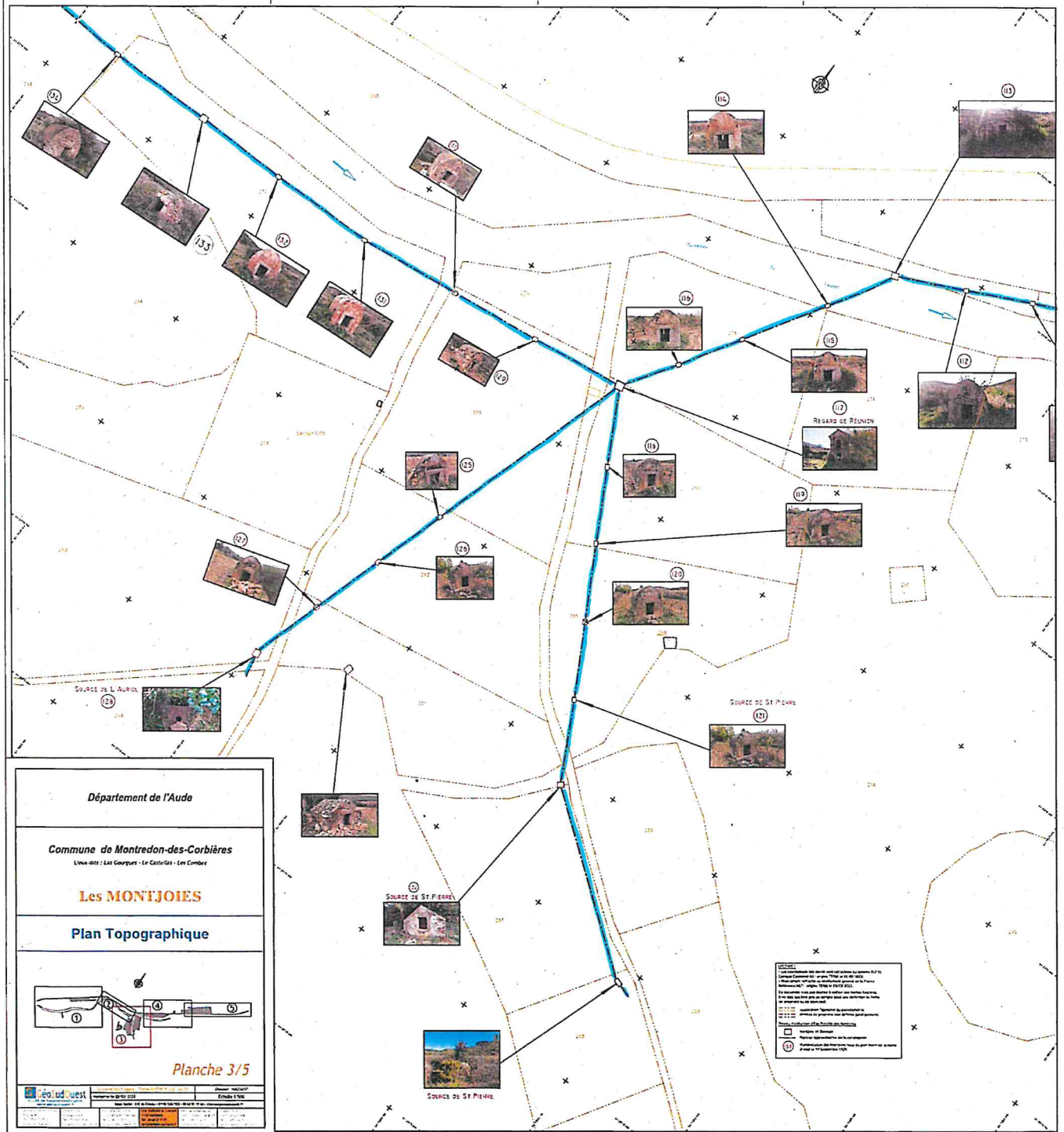
Plan 1 annexé à l'arrêté portant inscription au titre des monuments historiques de l'aqueduc dit des sources de Fontfroide à MONTREDON-DES-CORBIERES (Aude)



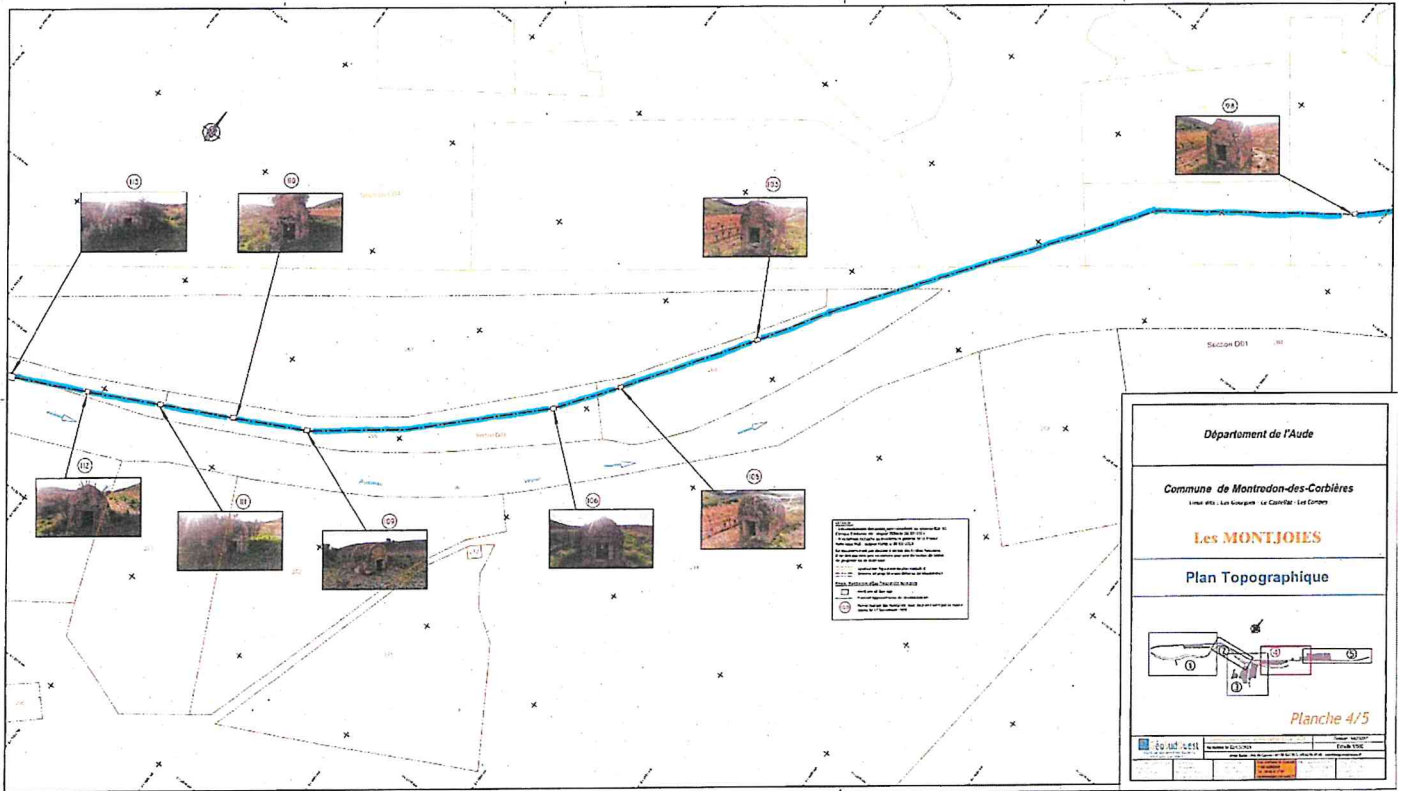
Plan 2 annexé à l'arrêté portant inscription au titre des monuments historiques de l'aqueduc dit des sources de Fontfroide à MONTREDON-DES-CORBIERES (Aude)



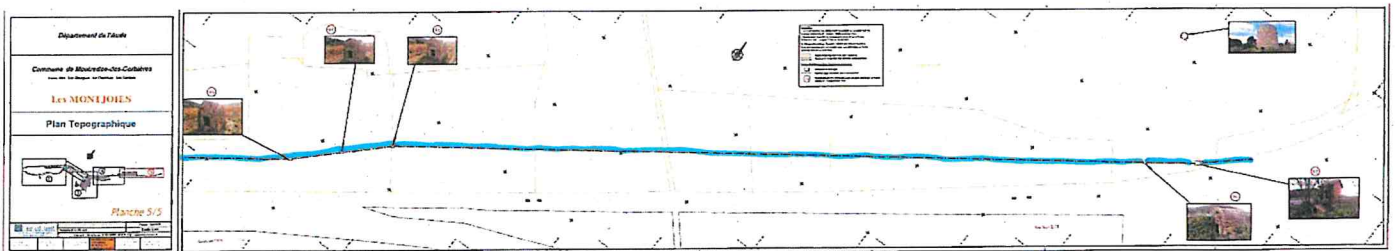
Plan 3 annexé à l'arrêté portant inscription au titre des monuments historiques de l'aqueduc dit des sources de Fontfroide à MONTREDON-DES-CORBIÈRES (Aude)



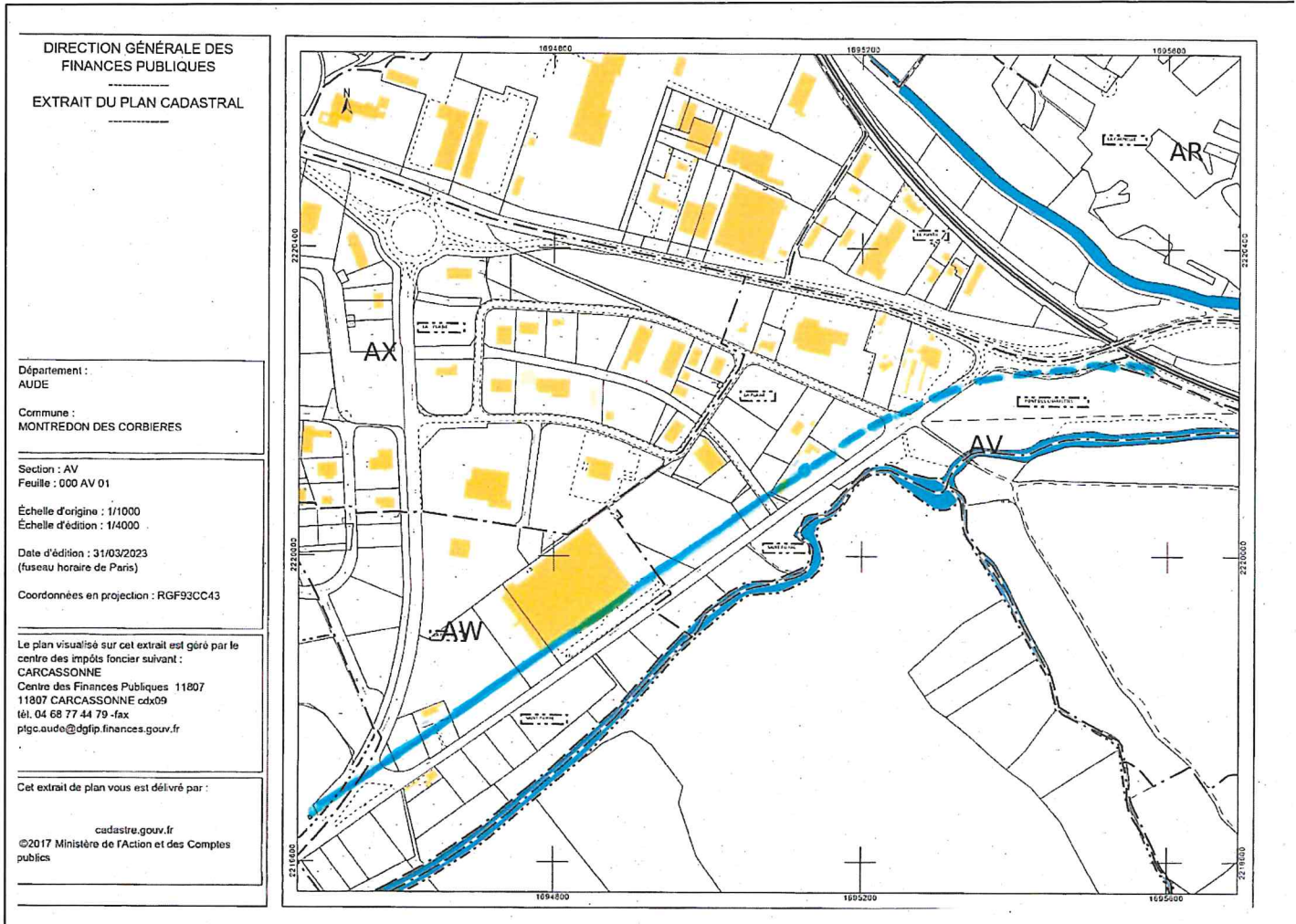
Plan 4 annexé à l'arrêté portant inscription au titre des monuments historiques de l'aqueduc dit des sources de Fontfroide à MONTREDON-DES-CORBIERES (Aude)



Plan 5 annexé à l'arrêté portant inscription au titre des monuments historiques de l'aqueduc dit des sources de Fontfroide à MONTREDON-DES-CORBIERES (Aude)



Plan 6 annexé à l'arrêté portant inscription au titre des monuments historiques
de l'aqueduc dit des sources de Fontfroide à MONTREDON-DES-CORBIERES (Aude)



Fait à Toulouse, le - 3 MAI 2023

Le Préfet de la région Occitanie,

Pierre-André DURAND